

# Notre-Dame de Paris : feu vert au saccage intérieur

Publié le 16 décembre 2021  
3 minutes

*Les membres de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) ont rendu un avis favorable au projet de réaménagement intérieur de la cathédrale le jeudi 9 décembre 2021. Les turbulences qui secouent actuellement le diocèse de Paris n'auront pas permis de temporiser sur un dossier pourtant très controversé.*

L'appel solennel de cent personnalités – dont Stéphane Bern, Alain Finkielkraut et Pierre Nora – lancé conjointement dans les colonnes du *Figaro* et de la *Tribune de l'art*, le 7 décembre 2021 n'y aura rien fait : les vingt « experts » de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) ont décidé de valider les principaux aspects du projet controversé de réaménagement intérieur de la cathédrale.

Pourtant, les signataires de la tribune n'avaient pas ménagé leurs efforts pour tenter de faire pencher la balance dans le sens du bon goût et du bon sens : « ce que l'incendie a épargné, le diocèse veut le détruire », ont-il tenté, en vain d'expliquer.

Dans le viseur de ces spécialistes de l'art et du patrimoine français, « le projet de bancs amovibles, éclairage changeant en fonction des saisons, projections vidéo sur les murs, etc. Autrement dit les 'dispositifs de médiation' à la mode que l'on trouve dans tous les projets culturels "immersifs" où bien souvent la niaiserie le dispute au kitsch », dénonçaient-ils.

Et de prévenir : « respectons l'œuvre de Viollet-le-Duc, le travail des artistes et des artisans qui ont œuvré pour nous offrir ce joyau, et les principes patrimoniaux d'un monument historique ».

Quelques jours plus tôt, c'était le *Daily Telegraph* qui alertait contre un « Disneyland politiquement correct ». « C'est comme si Disney entraînait à Notre-Dame », ironisait l'architecte, urbaniste et critique Maurice Culot, après avoir vu les plans.

« Ce qu'ils proposent de faire à Notre-Dame ne serait jamais fait à l'abbaye de Westminster ou à Saint-Pierre de Rome. C'est une sorte de parc à thème, très enfantin et trivial compte tenu de la grandeur du lieu », déplorait-il.

Autant d'avis d'experts qui n'ont pas réussi à sensibiliser les membres de la CNPA : « les experts ont rendu un avis favorable au programme de réaménagement intérieur », a annoncé le 9 décembre dernier le ministère de la Culture, qui chapeaute la reconstruction de ce monument parisien partiellement détruit par l'incendie de sa charpente, survenu le 15 avril 2019.

Maigre lot de consolation, la Commission du patrimoine a néanmoins émis « deux réserves » : la première concerne le déplacement de statues de saints dans les chapelles, et la seconde concerne les bancs à roulettes dotés de lumignons « pour lesquels le clergé doit revoir sa copie », précise le ministère.

Ecrites en 1831, ces lignes de Victor Hugo – qui montrent combien le mauvais goût n'est pas l'apanage d'une époque, même si le XXI<sup>e</sup> siècle semble lui vouer son expertise – n'ont pas perdu une ride :

« Sans doute, c'est encore aujourd'hui un majestueux et sublime édifice que l'église de Notre-Dame de Paris. Mais si belle qu'elle se soit conservée en vieillissant, il est difficile de ne pas soupirer, de ne pas s'indigner devant les dégradations, les mutilations sans nombre que simultanément le temps et les hommes ont fait subir au vénérable monument. » (*Notre-Dame de Paris*)

Source : [Fsspx.Actualités](#)